



RAPPORT D'ACTIVITÉ

FORMATION ES

IRTS CA INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE
ET SON CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS / CENTRE DE FORMATION / PÔLE RESSOURCES VAE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 REIMS
03 26 06 22 88 / www.irtsca.fr



Table des matières

<i>Préambule</i>	<i>3</i>
<i>I. Les trois promotions en chiffres.....</i>	<i>5</i>
<i>II. La formation à l'international.....</i>	<i>10</i>
<i>III. Point sur l'apprentissage</i>	<i>12</i>
<i>IV. Focus sur le module de formation « numérique et informatique »</i>	<i>12</i>
<i>Coordonnées équipe</i>	<i>16</i>

Préambule

L'année qui vient de s'écouler présente des tendances qui méritent une attention particulière. En effet, les données chiffrées révèlent une baisse du niveau d'étude des apprenants, suscitant des questions sur les critères de sélection des candidats. De plus, malgré une baisse notoire des candidats à la formation, l'augmentation du nombre d'entrants et le développement des contrats d'apprentissage témoignent d'un intérêt permanent pour l'éducation spécialisée, mais soulèvent des préoccupations quant à l'accompagnement des référents professionnels. Par ailleurs, l'augmentation des arrêts et des suspensions de formation met en lumière les situations de vulnérabilité des apprenants, nécessitant une attention particulière pour assurer leur réussite.

La cohorte d'apprenants reste quand bien même importante puisqu'en septembre, nous comptabilisons 196 apprenants. Le nombre de formateurs référents de parcours a pu être maintenu à la même hauteur que l'an passé. Ainsi, Thomas Baudart a rejoint l'équipe sur un mi-temps en novembre 2024 et Claire Houchot a également été embauchée à temps plein pour un CDD de huit mois en décembre 2024.

Ainsi, le renforcement de l'équipe de formateurs répond aux besoins croissants des apprenants. En effet, les situations les plus complexes, qui relèvent tant de la santé mentale que d'une précarité financière, sont de véritables freins aux apprentissages et les accompagnements individuels se sont vus renforcés depuis quelques années.

Nous remarquons également de la part des apprenants sortants du lycée, des difficultés à trouver une posture adaptée à cette formation professionnelle pour adultes qui demande une posture idoine au développement des compétences attendues pour le métier.

Cette situation semble s'expliquer par un manque d'expérience professionnelle à l'entrée en formation, une maturité émotionnelle particulière, l'accent mis dans le cursus scolaire sur la formation académique au détriment des compétences professionnelles et enfin les pressions sociales venant de toutes parts (parents, réseaux sociaux, médias, ...).

Parfois, nous constatons également que des apprenants se sont engagés dans la formation sans avoir réglé leurs problèmes personnels, sans parfois en avoir même conscience. La confrontation à des publics fragilisés par leur histoire de vie les bouleverse et les déstabilise par un effet miroir.

De plus, les cinq premiers mois de la formation, qui se déroulent au sein de l'IRTS, apportent les bases théoriques nécessaires à la compréhension des situations de vulnérabilité et des contextes médico-sociaux mais ils nécessitent de la concentration, de la tolérance et de l'engagement de la part des apprenants qui se retrouvent la plupart du temps en amphithéâtre avec les autres promotions (EJE, ASS, ETS), donc en très grand nombre.

Les apprenants sont, en ce début de formation, dans le désir d'accéder à une expérience de terrain alors que les premières rencontres se font par le biais d'apports théoriques, il se développe alors un sentiment de frustration, des attitudes inadaptées, voire puériles émergent et génèrent des conflits au sein des promotions.

Le départ en stage qui s'opère en fin d'année civile apaise les tensions collectives mais demande aux apprenants de s'adresser aux terrains professionnels de façon adaptée, ce qui représente une nouvelle source de difficultés pour un certain nombre d'entre eux. L'accompagnement et le suivi personnalisé proposés par les référents de parcours permettent en général de raccrocher les apprenants. La référence de parcours dans ce qu'elle induit tend aujourd'hui à devenir une véritable stratégie pour engager et motiver les apprenants tout au long de leur parcours de formation vers l'apprentissage du métier.

Dans cette logique d'accompagnement à la construction identitaire professionnelle, les espaces de réflexion collective et d'analyse de la pratique dévoilent parfois des situations de mal être chez les apprenants.

Peut-être devrions-nous engager une réflexion sur l'impact potentiel du traumatisme vicariant¹ sur les apprenants. En effet, ce traumatisme, résultant de l'exposition répétée aux expériences traumatiques des autres, peut engendrer des réactions émotionnelles et psychologiques similaires à celles des personnes directement exposées au traumatisme. Par exemple, dans le contexte des stages en protection de l'enfance, les apprenants sont confrontés à des situations difficiles impliquant des enfants victimes de maltraitance, de négligence ou d'autres formes de traumatisme.

Le traumatisme vicariant peut affecter la santé mentale et émotionnelle des apprenants, les exposant au stress, à l'anxiété, à la détresse émotionnelle et même à des symptômes de stress post-traumatique en raison de leur exposition aux histoires et aux expériences des personnes qu'ils accompagnent.

Les séquences de formation en petits groupes et notamment les ateliers de référence de parcours sont des espaces d'échange et de discussion permettant l'adaptation et la gestion du stress pour traiter les émotions liées au travail et les aider à faire face.

Une sensibilisation et une prévention plus générale pourraient s'envisager. En effet, l'IRTSCA et les sites qualifiants pourraient sensibiliser les apprenants au traumatisme vicariant et mettre en place des mesures préventives pour réduire son impact. Cela pourrait impliquer des programmes de sensibilisation, des ressources de soutien en santé mentale et des organisations sur les terrains visant à réduire l'exposition des apprenants à des situations traumatiques excessives.

En intégrant des éléments spécifiques sur le traumatisme vicariant dans nos contenus de formation, nous pourrions mieux préparer les apprenants à faire face aux risques émotionnels et psychologiques auxquels ils pourraient être confrontés lors de leurs stages au sein des sites qualifiants.

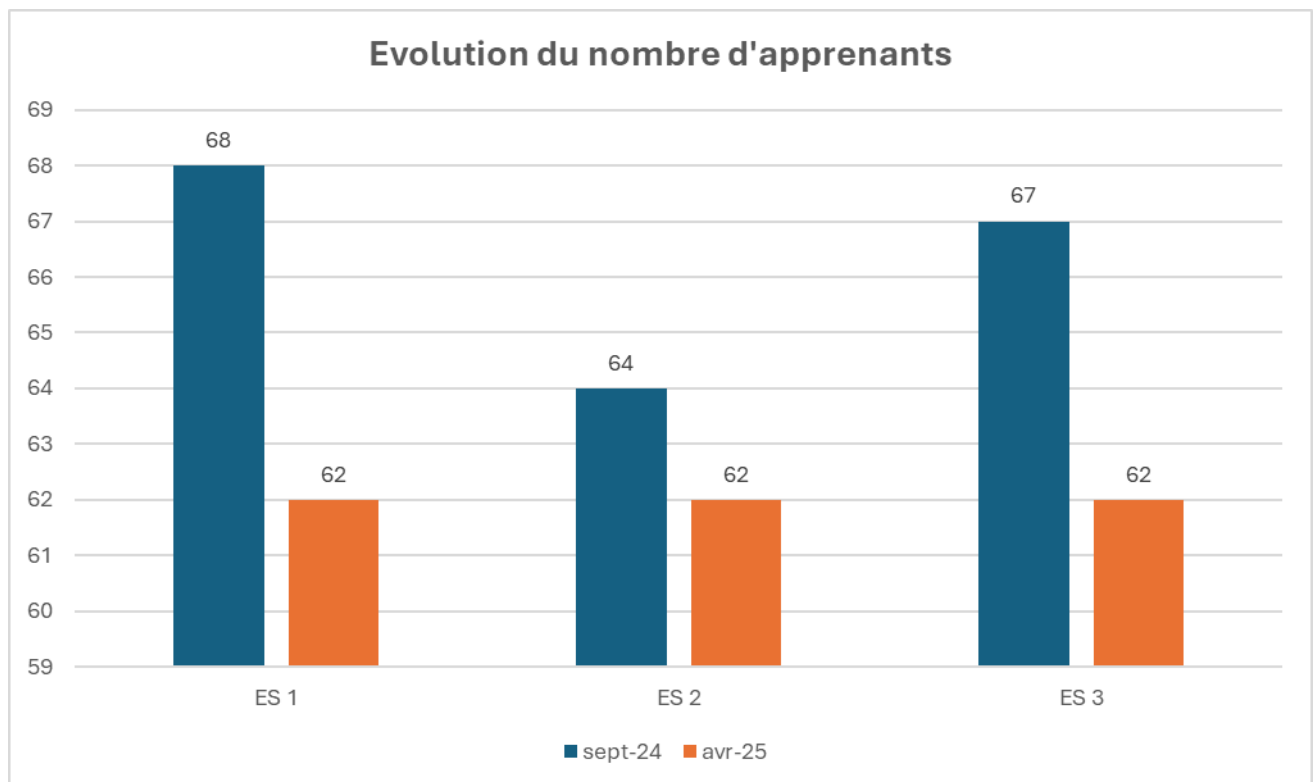
Enfin, la réforme du diplôme d'État attendue pour 2026 représente un nouveau défi pour l'équipe qui accompagnera les apprenants actuels dans l'architecture de formation de 2018 tout en accueillant de nouveaux candidats sur la nouvelle mouture du diplôme d'État. Nous comptons sur cette réforme pour adapter notre programme de formation à l'évolution du secteur ce qui nous permettra de répondre au mieux à ces tensions générées par la rencontre, la découverte et la confrontation à la détresse humaine.

Cyrille Musiedlak, responsable de la formation.

¹ Centre national de ressources et de résilience, dossier scientifique « le traumatisme vicariant », avril 2024. https://cn2r.fr/wp-content/uploads/2024/04/Dossier_scientifique_trauma_vicariant.pdf

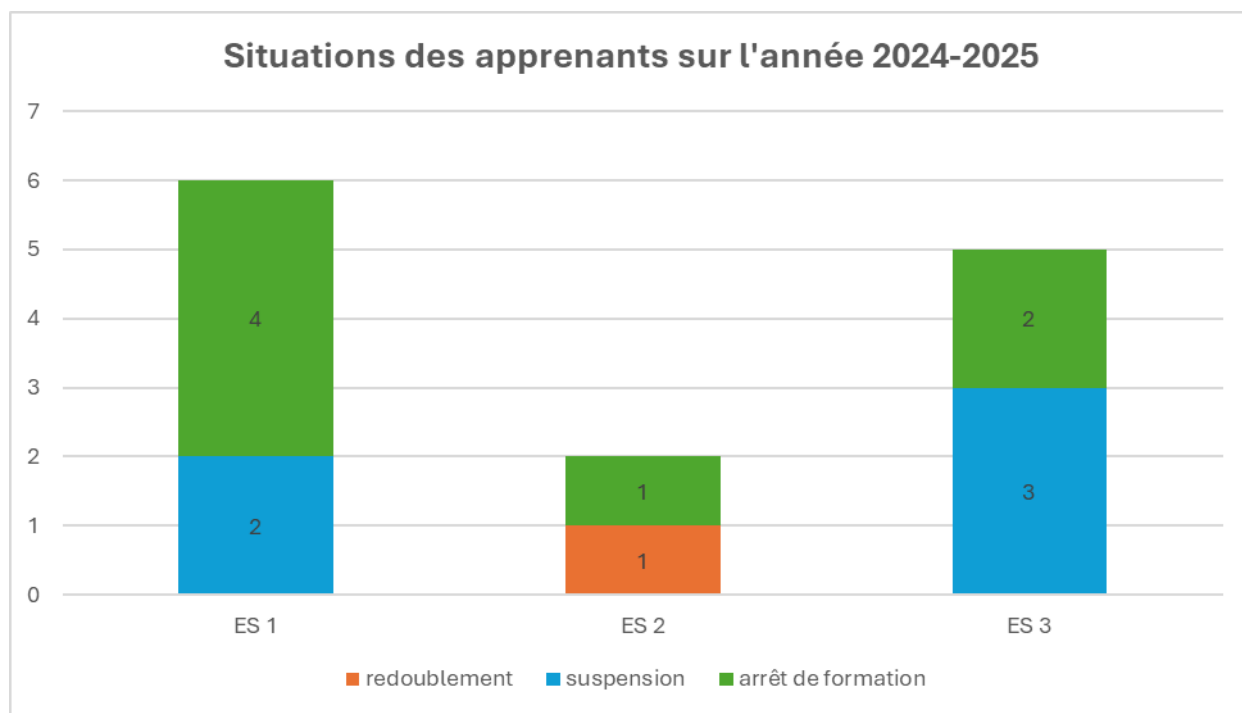
I. Les trois promotions en chiffres

Comme chaque année, la cohorte d'apprenants varie quelque peu entre le jour de la rentrée et la fin d'année. 198 apprenants étaient accueillis à la rentrée de septembre, en avril, la filière accompagne 186 apprenants. Cette diminution d'effectif s'explique notamment par des demandes de suspension de formation ou des arrêts de stage prononcés par les sites qualifiants. Parfois des abandons de formation sont formulés par les apprenants eux-mêmes après un premier redoublement ou une erreur d'orientation initiale.

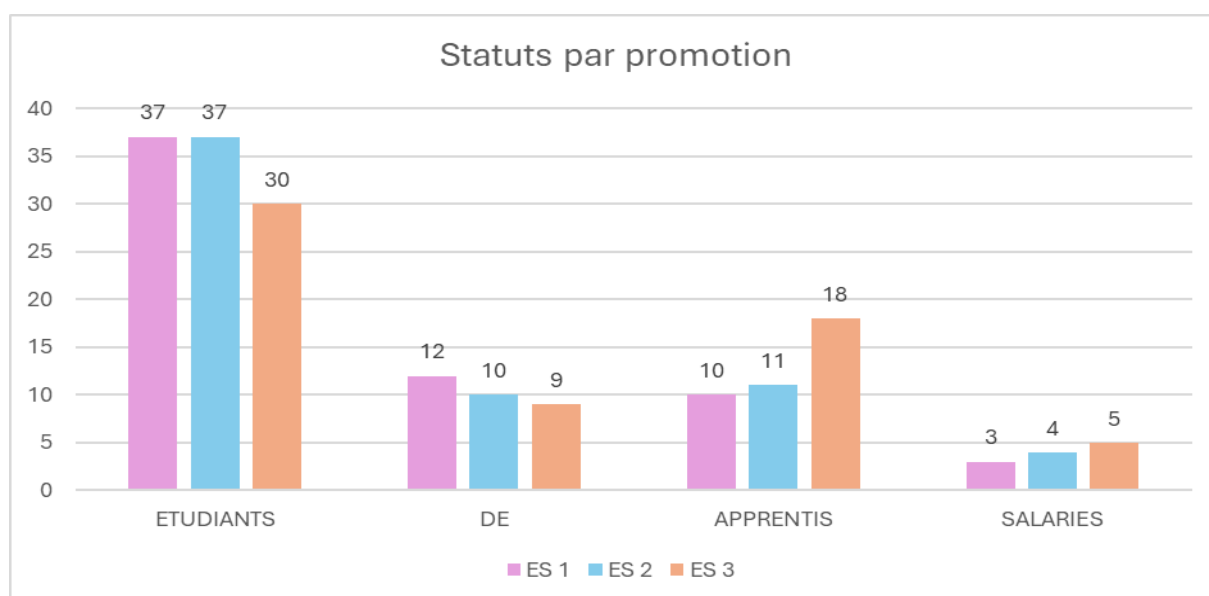


Même si la cohorte des apprenants reste très importante sur la filière, chaque année, le nombre d'apprenant fluctue entre le jour de la rentrée (199) et la fin de l'année (186). Cette année, la variable se joue à 13 apprenants.

Les demandes de suspensions et les arrêts de formation prononcés expliquent la variation de la cohorte au sein de la formation. Les arrêts de formation sont portés par les apprenants eux-mêmes. Quant aux redoublements ou suspensions, ils peuvent être demandés par les apprenants à la suite de problèmes de santé ou sont induits par des arrêts de stage prononcés par les sites qualifiants.

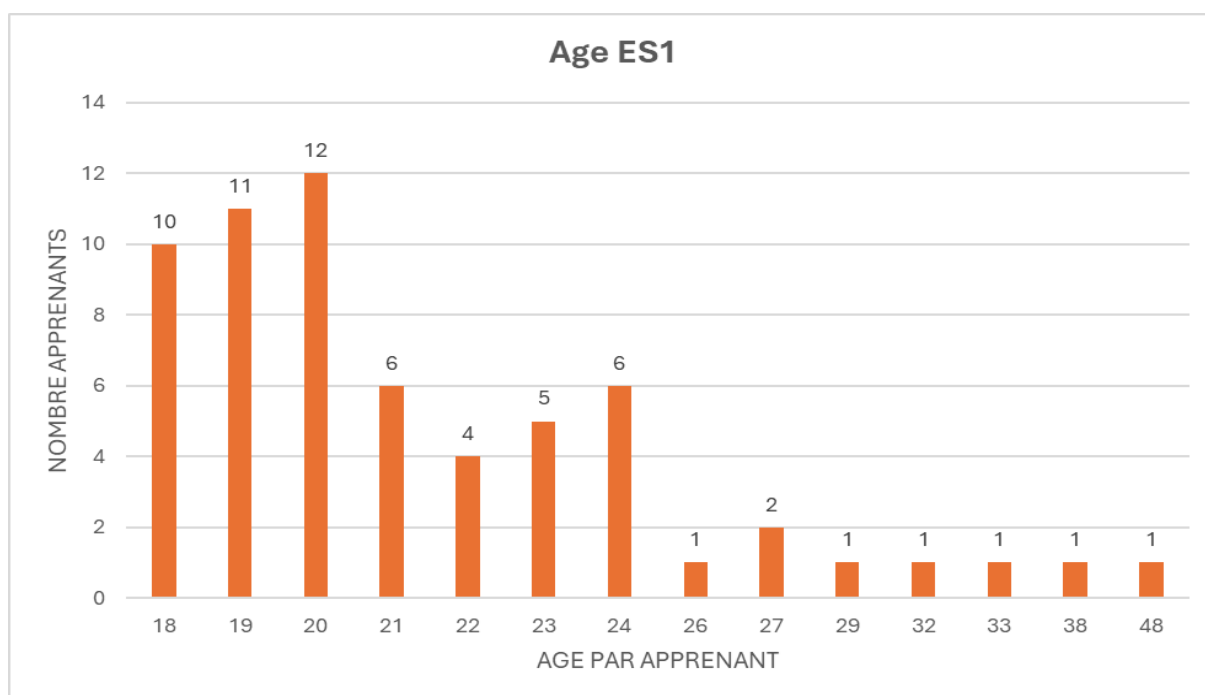
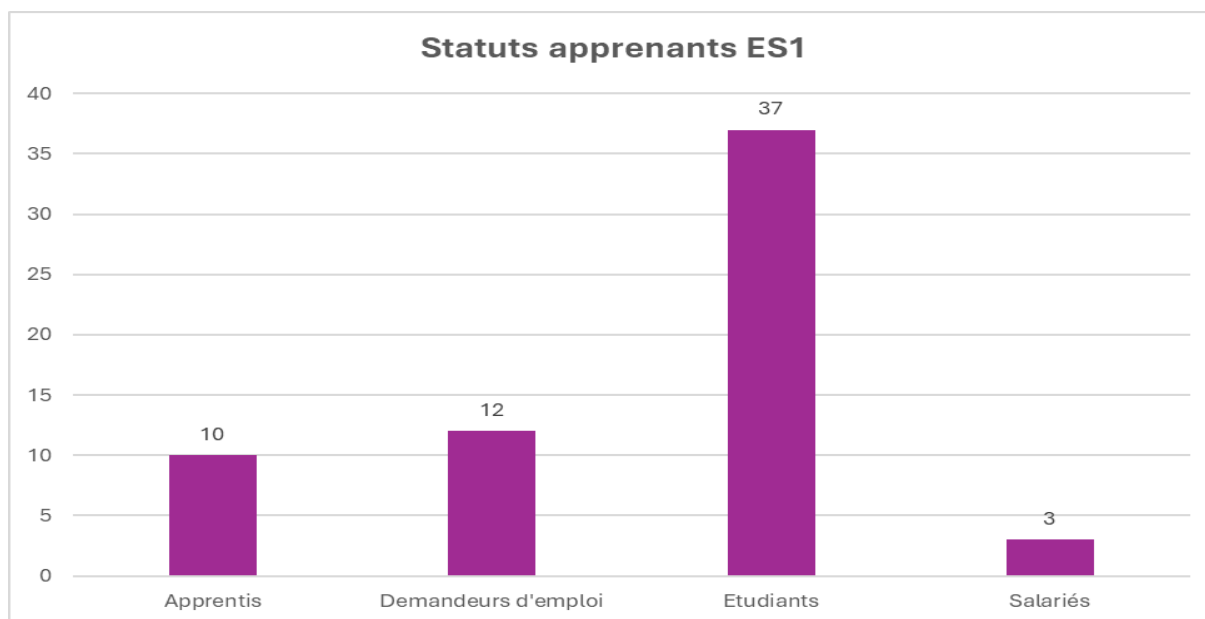


Nous constatons une hausse significative des situations d'apprentissage en troisième année de formation. L'embauche d'étudiants en fin de cycle de formation répond vraisemblablement aux besoins des terrains du point de vue des ressources humaines et sans aucun doute à la situation de précarité des apprenants. Cette situation évoluera pour les prochaines années avant la réforme à venir puisque la signature de contrats d'apprentissage ne pourra plus se faire en 2^{ème} et 3^{ème} année.



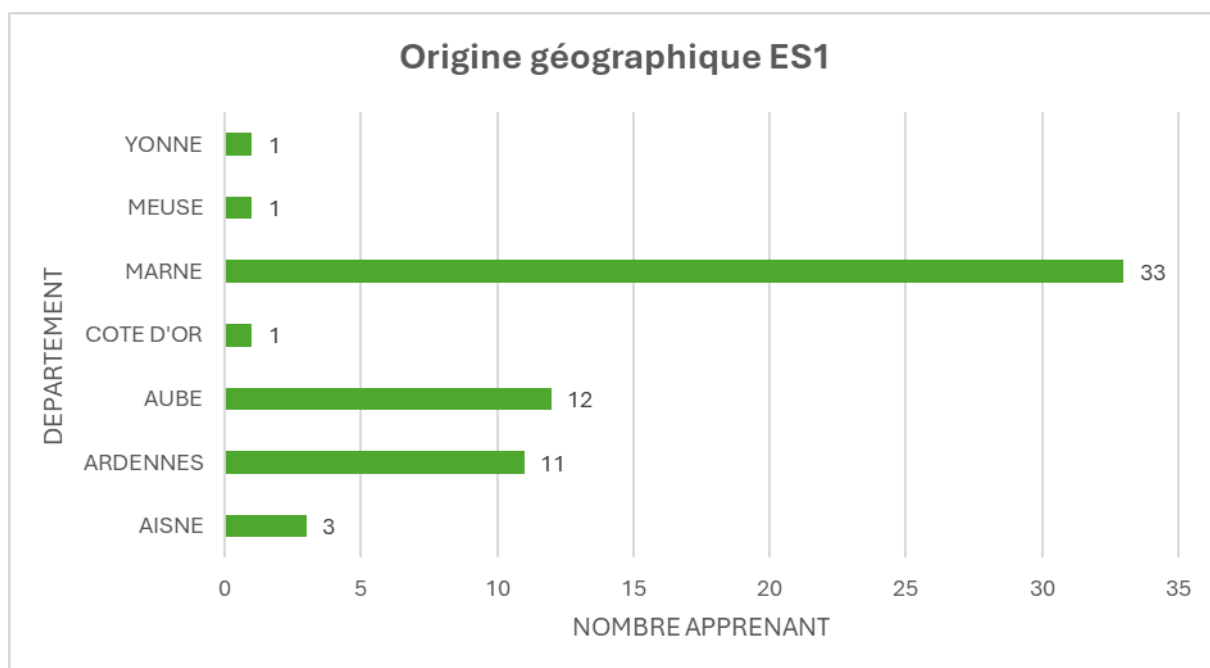
Focus sur la promotion entrante :

Bien que la part des apprentis se soit multipliée par deux par rapport à l'an passé, l'accroissement du nombre d'apprenants sous le statut « étudiant » apporte une dynamique particulière à la vie de la promotion car l'appréhension de la formation se fait dans une logique de poursuite d'étude post bac et non comme une formation professionnelle à proprement dite. En effet, cette majorité d'apprenants ne se projette pas d'emblée vers un métier. La posture professionnelle attendue par les pédagogues ne va pas de soi, ce qui peut produire une perte de sens et ainsi contrarier les apprentissages.

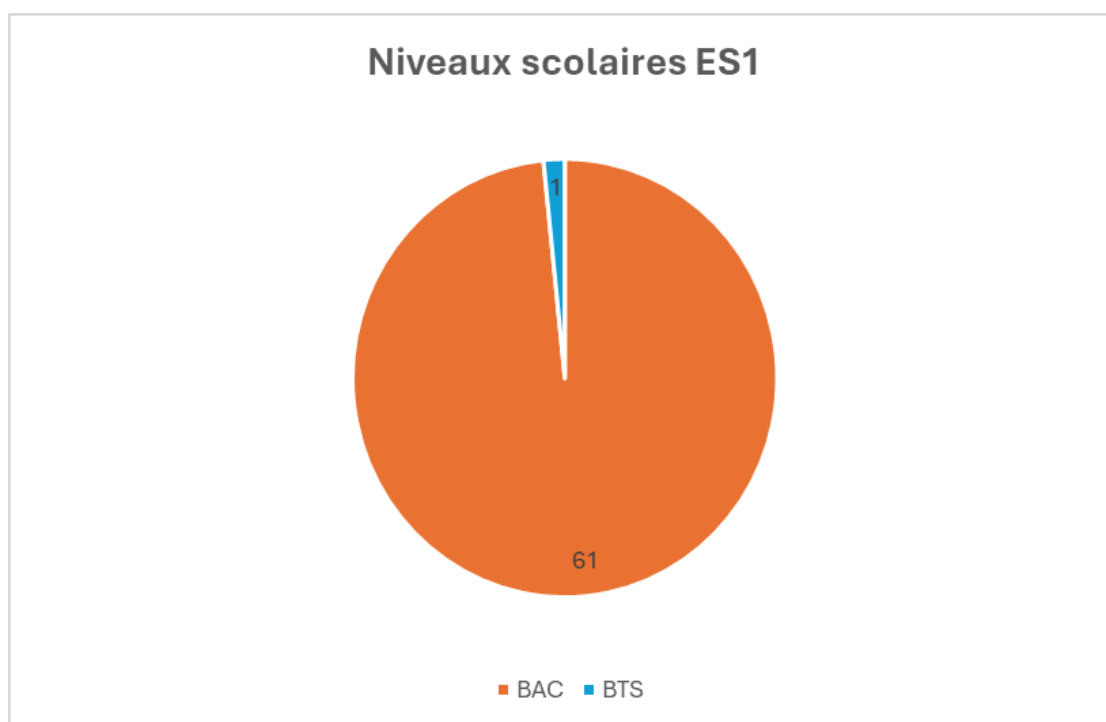


La moyenne d'âge de cette promotion est de 22 ans. Quand celle de 2^{ème} année est de 24 ans et celle de 3^{ème} année est de 26 ans.

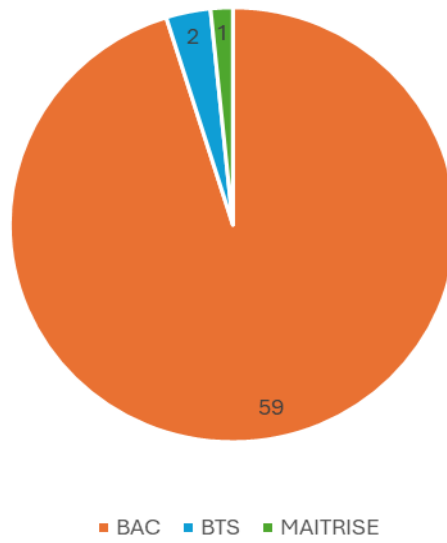
Le nombre d'apprenants issu de la Marne reste à l'identique depuis trois ans quand une petite variable se dessine pour les origines hors Champagne-Ardenne.



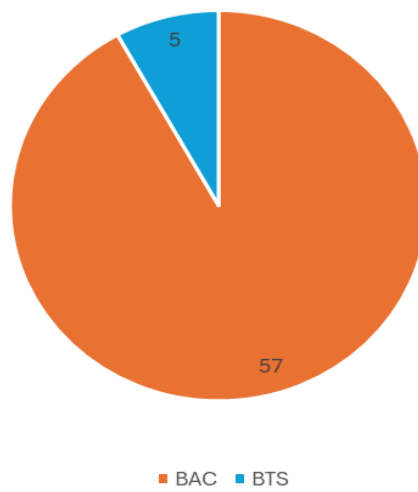
Le nombre d'apprenants avec un niveau d'étude supérieur au BAC a diminué en comparaison avec les deux dernières années.



Niveaux scolaires ES2



Niveaux scolaires ES3



II. *La formation à l'international*

Les apprenants ont la possibilité d'effectuer un stage à l'international au cours de leur 2^{ème} année de formation à l'IRTS CA, entre mi-septembre et mi-avril, pour une durée de 8 à 22 semaines selon les choix et possibilités d'accueil de nos partenaires.

Compte-tenu des impératifs liés à la certification, les apprenants en mobilité devront être présents avec l'ensemble de leur promotion au regroupement de janvier lors duquel le travail de certification du DC3 débute. Ils poursuivront ensuite un stage de 8 semaines en France dans le même domaine que le stage réalisé à l'étranger. Cela va leur permettre un regard croisé France/pays international sur une thématique et de pouvoir observer deux lieux d'exercice professionnel.

Cette seconde partie de stage est organisée et contractualisée par les apprenants obligatoirement avant la période de départ à l'étranger. Les thématiques des deux stages doivent être communes et assurer ainsi une continuité dans les apprentissages.

Pour préparer ce projet à l'international les apprenants doivent participer au module d'accompagnement à la mobilité et pour cela s'y inscrire dès la rentrée universitaire. En octobre 2024, 15 apprenants se sont inscrits au module de mobilité. Après une année de préparation de leur projet, ils sont aujourd'hui 4 à avoir maintenu leurs choix et devraient donc partir en septembre 2025.

Au cours de l'année 2024, 2 apprenantes, entrées en formation en septembre 2023, ont débuté un stage à l'international :

- Marcelline FORET, ES2, a réalisé un stage de 8 semaines à Tampere en Finlande avec notre partenaire de stage Mahraban,
- Enola PEUDPIECE, ES2, a réalisé un stage de 22 semaines à Plymouth en Angleterre dans une association d'accompagnement pour réfugiés. L'apprenante a souhaité faire la totalité de son stage à l'étranger et est revenue pour cela en janvier 25 afin de suivre les contenus de formation préparatoires à une certification.

A noter que 3 apprenantes ES2 (entrées en formation en septembre 2022) ont terminé leur stage de 14 semaines en janvier 2024.



International irtsca est à Tampere, Pirkanmaa, Finlande.

Publié par Nicolas Perrein

15 octobre 2024 · 🌐

Erasmus Days, Marcelline Forêt, ES2, témoigne de sa mobilité en Finlande 🇫🇮 :

"Je suis Marcelline Forêt et je suis actuellement dans ma deuxième année de formation d'éducatrice spécialisée.

Cela fait 1 an que j'ai choisi de saisir l'opportunité de pouvoir faire mon stage en mobilité en Finlande pendant 2 mois dans un centre associatif qui accueille des personnes ayant un parcours d'exil.

C'est ma quatrième semaine dans cette structure et je peux déjà affirmer que cette expérience est une chance d'enrichir ma posture professionnelle. C'est une expérience humaine qui me permet de remettre en question mon approche avec le public mais aussi les méthodes éducatives à la "française" que j'utilise.

Beaucoup de questions et de mises en perspective émergent lors de cette mobilité, notamment autour de ma vision du travail social ou encore de mon action éducative auprès des personnes accompagnées. J'attends alors de rentrer en France pour pouvoir faire le point sur cette merveilleuse aventure."

#ErasmusPlus
#ErasmusDays2024
#ErasmusDays
#IRTSCA
Marhaban-Tampere



International irtsca est à l'endroit suivant : Plymouth U.K.

Publié par Nicolas Perrein

16 octobre 2024 · Plymouth, Royaume-Uni · 🌐

Erasmus Days 🇬🇧

Voici aujourd'hui le témoignage d'Enola PEUDPIECE, ES2 :

"Je suis en stage durant 22 semaines à Plymouth en Angleterre 🇬🇧 au sein de START (students and refugees together). C'est une association qui accompagne des réfugiés dans leurs différentes démarches et les accompagne à s'insérer dans la communauté.

Réaliser son stage à l'étranger est très enrichissant car cela nous permet de voir une autre manière de travailler et d'accompagner les personnes. De plus, cela nous permet de connaître des législations et des politiques sociales différentes.

Malgré cela, le stage est assez fatigant au début car il faut sans cesse être concentré car je n'ai pas encore pris l'habitude d'entendre uniquement parler anglais autour de moi tout au long de la journée !"

#erasmusdays2024
#erasmusplus
#plymouthuniversity
#internationalirtsca
#irtsca



III. Point sur l'apprentissage

Pour Virginie Coez, référente du Centre de Formation d'Apprentis de l'IRTSCA, la filière demeure la plus représentée en apprentissage au sein de notre établissement. En 2024, elle connaît une progression notable, avec une augmentation significative du nombre d'apprentis. La majorité des contrats d'apprentissage sont signés en deuxième et troisième années du parcours de formation.

Depuis la création du CFA, cette filière fait l'objet d'ajustements réguliers, notamment grâce à la coordination entre la responsable de la formation et le référent CFA. Toutefois, des enjeux persistent, tels que la question des stages hors employeur (notamment leur durée) et l'adaptation de la législation de l'apprentissage aux exigences du diplôme d'État d'éducateur spécialisé.

Par ailleurs, la possibilité de signer des contrats d'apprentissage dès le mois de janvier de la première année de formation est devenue impossible en raison d'une répartition inégale des heures de cours théoriques sur l'ensemble du cursus (25 % de théorie par année). Le nombre d'entrées sous statut d'apprenti apparaît ainsi comme un enjeu stratégique, d'autant plus dans un contexte de baisse du nombre global d'inscriptions aux admissions et des contraintes imposées par le quota régional.

Les entreprises et les apprentis se déclarent, dans l'ensemble, très satisfaits de ce statut. Il offre aux apprenants des conditions financières et psychologiques plus favorables pour poursuivre leurs études, tout en leur permettant de développer les compétences nécessaires à l'obtention du diplôme. Le taux de réussite demeure par ailleurs très élevé, favorisant une insertion professionnelle rapide et efficace, malgré les restrictions concernant les stages hors employeur. Face à des difficultés de recrutement, les entreprises expriment unanimement leur volonté de maintenir et de renforcer leur engagement dans l'apprentissage, en appelant à des améliorations et des adaptations du dispositif.

La filière constitue un enjeu stratégique majeur pour le développement du statut de l'apprentissage à l'IRTSCA et, plus largement, au sein du CFA. Dans un contexte de réforme des diplômes de niveau 6, une harmonisation des pratiques et un renforcement du sens donné à ce statut sont attendus. Cette dynamique, soutenue par l'ensemble des équipes pédagogiques, confirme la volonté de poursuivre et d'améliorer le dispositif d'apprentissage au sein de l'IRTSCA.

IV. Focus sur le module de formation « numérique et informatique »

La transformation numérique impacte tous les secteurs, y compris bien sûr celui de l'intervention sociale. Dans ce contexte, il est essentiel que les futurs éducateurs spécialisés soient formés aux outils numériques afin de tirer parti de ces technologies dans l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité.

L'intégration du numérique dans le secteur social et médico-social change les pratiques professionnelles. Pour préparer les futurs éducateurs spécialisés à ces évolutions, il est essentiel de les accompagner dans l'acquisition de compétences numériques.

La filière a donc créé un module de formation dédié au numérique qui permet aux apprenants de développer des compétences techniques et créatives, ainsi qu'une réflexion critique sur l'utilisation d'outils numériques utiles dans leur future pratique professionnelle.

L'intervention d'experts en numérique permet de renforcer leur maîtrise des outils digitaux et d'optimiser leur utilisation dans leur futur métier.

Le module propose une formation technique, des témoignages de professionnels et de personnes concernées, il offre une approche immersive et efficace.

Un module/une semaine :

Cette séquence intensive se réalise sur une amplitude d'une semaine, combine formation technique, témoignages de professionnels et retours d'expérience de personnes concernées. Cette immersion leur permet d'acquérir rapidement des compétences essentielles, d'intégrer les réalités du terrain et de se projeter dans l'utilisation du numérique comme un outil d'inclusion et d'accompagnement.

Pages web, affiches et capsules vidéo :

La création de sites web interactifs, d'affiches et de capsules vidéo sur des thématiques clés du secteur social par les apprenants constitue une approche pédagogique innovante et professionnalisante. En plus de développer leurs compétences numériques, cette approche favorise la sensibilisation et l'accompagnement des publics vulnérables à travers des ressources accessibles et interactives.

Ses créations numériques d'information constituent une approche pédagogique complète pour les futurs éducateurs spécialisés. En effet, en plus de développer des compétences techniques et graphiques, ces supports pédagogiques permettent de sensibiliser efficacement sur des enjeux sociaux et médico-sociaux. En intégrant ces outils à leur pratique, les apprenants renforcent leur capacité à informer et accompagner les publics vulnérables dans un monde de plus en plus numérique.

Droit :

Le droit concernant la dimension numérique dans le secteur social et médico-social est un enjeu crucial pour garantir la protection des données, le respect des droits des personnes concernées par un accompagnement et la responsabilité des professionnels.

Un cours spécifique de droit vise donc à explorer ces enjeux sous deux angles : celui des professionnels et celui des personnes concernées par un accompagnement social et /ou éducatif. Par une sensibilisation accrue nous visons un usage éthique et sécurisé du numérique par les futurs éducateurs spécialisés dans un secteur en pleine mutation.

Des intervenants spécifiques :

Face aux enjeux croissants du numérique dans le secteur social et médico-social, il est donc essentiel que les futurs éducateurs spécialisés acquièrent des compétences techniques et une compréhension des impacts du numérique sur les publics qu'ils accompagnent.

Ainsi, l'accompagnement des apprenants s'effectue par des formateurs occasionnels experts en numérique (enseignant universitaire, développeur Web) pour permettre le développement de compétences digitales. De plus, des personnes concernées viennent partager leurs savoirs expérientiels et des professionnels viennent témoigner de leur pratique éducative pour permettre aux apprenants de repérer des actions adaptées aux réalités du terrain.

Exemples d'affiches réalisées par les apprenants :

LES SÉNIORS ET LE NUMÉRIQUE UNE HISTOIRE DE CONNEXION

La dématérialisation bouleverse le quotidien, mais quelle est la place des seniors au sein du numérique ?

LES POINTS FAIBLES

Les seniors se sentent démunis face à l'évolution du numérique.

- Augmentation des démarches administratives par internet.
- Près de 65 % des plus de 75 ans vivent une situation d'isolement : ils n'ont ni sorties, ni relations, ni contacts téléphoniques avec des tiers de part l'utilisation systématique d'internet.
- Niveaux d'études très modeste des seniors, et manque d'utilisation du numérique dans leur domaine professionnel.



Fracture numérique chez les seniors du 4e âge
Par Christine Michel, Marie-Françoise Schiller-Chauvonné, Daniel Tassin-Bernard

LES POINTS FORTS

Le numérique peut être la solution pour les personnes âgées de rester à domicile grâce aux nouvelles technologies.

- La téléassistance : Service d'assistance à distance pour contacter des proches ou un service d'urgence.
- Les objets de santé connectés : Suivi à distance via la télétransmission de données de santé et la communication à distance.
- La télésurveillance : Système technique structuré en réseau permettant de surveiller à distance.



Télécopie : "Bien vivre et bien vieillir dans quel domicile"

LA PLACE DE L'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

De nombreuses associations et travailleurs sociaux se mobilisent et utilisent les nouvelles technologies pour améliorer sans cesse leurs impacts et leurs actions. Ce sont de nouvelles formes de solidarités.

Mettre en contact les seniors entre eux ou avec des habitants proches de leur domicile grâce à la création de sites internet.

- Permet de créer de nouveaux liens grâce aux réseaux.
- Réduire l'isolement.



PETITS FRÈRES DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés

Bénéfices du numérique dans la relation éducative

" Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté"

TRAVAIL SOCIAL

NUMÉRIQUE

" « la technologie n'est ni bonne, ni mauvaise, ni neutre ». Autrement dit, l'aspect positif ou négatif d'une technologie dépend de ce qu'on en fait. "



<https://www.lamediasocial.fr/numerisation-des-pratiques-travail-social-ou-inconvenant-17a8ae>



<https://arts.gouv.fr/WG/pdf/pourquoi-et-comment-les-travailleurs-sociaux-se-sollicitent-dans-cette-numerique.pdf>

Disponibilité

Favorise l'accès aux droits

Amélioration de l'accompagnement

Liberté d'expression

Continuité de suivi

Orientation

Prévention

Inclusion

Solidarité entre les pairs

Confidentialité

Facilité d'échange

Chloé, Louise, Candice, Kéo

Coordonnées équipe

RESPONSABLE

Cyrille MUSIEDLAK
cyrille.musiedlak@irtsca.fr
03.26.06.93.10

ASSISTANTES

Assistante pédagogique
Lola SANTOS
lola.santos@irtsca.fr
03.26.06.82.28

Assistante chargée de la scolarité
Delphine LORANDIN
delphine.lorandin@irtsca.fr
03.26.06.82.30

FORMATEURS REFERENTS DE PARCOURS

Julie FICHET
julie.fichet@irtsca.fr
03.26.06.82.40

Alexia CAMACHO
alexia.camacho@irtsca.fr
03.26.06.82.47

Marine DUMAINE
marine.dumaine@irtsca.fr
03.26.06.93.17

Amélie GALLOIS
amelie.gallois@irtsca.fr
03.26.06.82.45

Claire HOUCHOT
claire.houchot@irtsca.fr
03.26.06.82.28

Thomas BAUDART
thomas.baudart@irtsca.fr
03.26.06.82.53